



MRC DE CHARLEVOIX-EST

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, monsieur Pierre Girard, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est, que les propriétés, ci-dessous décrites, seront vendues à l'enchère publique pour non paiement de taxes (à moins que ces taxes et les frais ne soient payés antérieurement), à la salle du conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est située au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont, le **jeudi 14 juin 2018, à dix heures**.

NATURE DU DROIT : PRÉAVIS DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE

Matricule : 15005 – 2772 92 6901
Lot : 5 315 892
Propriétaire : Alain Hade
6341B, rue Fraser,
Lévis (Québec) G6V 3R8
Montant dû : 7 072,65 \$ (frais en sus)

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinq millions trois cent quinze mille huit cent quatre-vingt-douze (5 315 892) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix I.

Cet immeuble porte le numéro 1409, rue Adélarde-Duchesne, Saint-Irénée (Québec) G0T 1V0.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

Matricule : 15058 – 5100 02 8419
Lot : 5 728 923
Propriétaires : Anny Dufour
416, rue Saint-Laurent
Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0
Montant dû : 3 747,46 \$ (frais en sus)

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinq millions sept cent vingt-huit mille neuf cent vingt-trois (5 728 923) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix I.

Cet immeuble porte le numéro 416, rue Saint-Laurent, Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0.

Matricule : 15058 – 5208 42 7947
Lot : 5 728 398
Propriétaire : Sylvie Lizotte
407, rue de Port-aux-Quilles
Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0
Montant dû : 1 369,45 \$ (frais en sus)

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinq millions sept cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (5 728 398) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix I.

Cet immeuble porte le numéro 407, rue de Port-aux-Quilles, Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS

Matricule : 15030 – 1882 94 8771
Lot : 320 Partie
Propriétaire : Jérôme Brassard
130, rue Principale
Saint-Aimé-des-Lacs (Québec) G0T 1S0
Montant dû : 2 991,96 \$ (frais en sus)

Un immeuble sis en la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, connu et désigné comme étant et composant une partie du lot originaire numéro trois cent vingt (partie 320) du cadastre officiel de la « paroisse de Sainte-Agnès », circonscription foncière de Charlevoix I, de figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 320, vers l'est par une partie du lot 320 (propriété de Jérôme Brassard ou représentants); vers le sud par la rue Principale (montrée à l'originaire) et vers le nord-ouest par une partie du lot 322; mesurant quatorze mètres et cinquante-neuf centièmes (14,59 m) vers le nord, quarante mètres et douze centièmes (40,12 m) vers l'est, treize mètres et trente-cinq centièmes (13,35 m) et vingt-huit mètres et vingt centièmes (28,20 m) vers le sud, trente-deux mètres et quarante centièmes (32,40 m) et dix-neuf mètres et seize centièmes (19,16 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie mille cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et deux dixièmes (1 194,2 m²).

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Cet immeuble porte le numéro 130, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs (Québec) G0T 1S0.

Matricule : 15030 – 1982 22 6197
Lot : 314 Partie
Propriétaire : Jean-François Larocque
1489, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Montant dû : 3 681,78 \$ (frais en sus)

Un immeuble de figure irrégulière, connu et désigné comme étant et composant une partie du lot originaire numéro trois cent quatorze (Ptie 314), aux plans et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agnès, circonscription foncière de Charlevoix I, municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, borné successivement vers le nord par une autre partie du lot 314 (propriété de la Fabrique de la paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs), vers le nord-est par une autre partie du lot 314 (propriété de madame Claudine Maltais et monsieur Marc Belly); vers le sud-est par une partie du lot numéro 312 (rue Thivierge), vers le sud par une autre partie du lot 314 (propriété de madame Dyane Lessard et monsieur Jacques Lavoie), et vers l'ouest, le nord et l'ouest par une autre partie du lot numéro 314 (propriété de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs); mesurant successivement vingt-cinq mètres et six centièmes (25,06 m) le long de sa limite nord, dix-huit mètres et quatre-vingt-onze centièmes (18,91 m) le long de sa limite nord-est, cinquante-six mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (56,99 m) le long de sa limite sud-est, vingt-deux mètres et deux centièmes (22,02 m) le long de sa limite sud, trente et un mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (31,95 m) et dix-neuf mètres et un centième (19,01 m) le long de ses limites ouest, trois mètres et quatre-vingt-sept centièmes (3,87 m) le long de sa limite nord, et quatre mètres et trente et un centièmes (4,31 m) le long de sa limite ouest; contenant en superficie mille neuf cent soixante-sept mètres carrés et un dixième (1 967,1 m²); Rattachement : le coin est de la présente parcelle est situé à cinq mètres et vingt-trois centièmes (5,23 m), sept mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (7,97 m), onze mètres et soixante-dix-sept centièmes (11,77 m), onze mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (11,99 m), dix-sept mètres et soixante-seize centièmes (17,76 m) et quatorze mètres et soixante-dix-huit centièmes (14,78 m) au sud-ouest de l'intersection de la limite sud-ouest de la rue Principale (montrée à l'originaire) et de la limite nord-ouest de l'emprise de la rue Thivierge (312 Partie). Ces distances sont mesurées le long de la limite nord-ouest de la rue Thivierge (312 Partie). Le tout tel qu'il appert du certificat de localisation préparé par monsieur Dave Tremblay, arpenteur-géomètre, le 11 février 2004, sous le numéro 1536 de ses minutes.

Avec maison d'habitation, dessus construite, portant le numéro 97, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs (Québec) G0T 1S0, circonstances et dépendances.

TNO DE CHARLEVOIX-EST

Matricule : NR150 – 3613 70 3596
Lot : 72B-Partie
Propriétaires : Jean-François Milhomme
(Caroline Lebœuf)
9392, rue de Belfort
Québec (Québec) G1G 6J1
Montant dû : 1 012,60 \$ (frais en sus)

Un immeuble composé de deux parties du lot soixante-douze B du troisième rang (72B partie, rang 3), du cadastre du canton de Chauveau, circonscription foncière de Charlevoix I, chacune de ces parties de lot étant décrite comme suit :

A) De figure irrégulière, bornée et décrite comme suit : vers le nord à une partie du lot 72B, ci-après décrite au paragraphe B), mesurant dans sa ligne vingt-sept mètres et soixante-quatorze centièmes (27,74 m); vers l'est à une partie du lot 72B (propriété de Paul-Henri Tremblay ou représentants), mesurant dans sa ligne onze mètres et dix centièmes (11,10 m); vers le sud au lot 72B-5 et 72B, mesurant dans sa ligne dix-sept mètres et quarante-quatre centièmes (17,44 m); vers le sud-ouest à une partie du lot 72B, mesurant dans sa ligne huit mètres et treize centièmes (8,13 m); et vers l'ouest à une partie du lot 72B (propriété de Victor Guérin ou représentants), mesurant dans sa ligne deux mètres et soixante-seize centièmes (2,76 m), le tout plus ou moins;

B) De figure irrégulière, bornée et décrite comme suit : vers le nord par le lac Deschênes, étant la ligne des hautes eaux, vers l'est par le lot 72B-5, vers le sud-est par une partie du lot 72B (propriété de Paul-Henri Tremblay

ou représentants), vers le sud à une partie du lot 72B, ci-dessus décrite au paragraphe A), et vers le nord-ouest par une partie du lot 72B (propriété de Victor Guérin ou représentants); mesurant vingt-quatre mètres et neuf dixièmes (24,9 m) vers le nord, onze mètres et soixante-cinq centièmes (11,65 m) vers l'est, quinze mètres et soixante-dix huit centièmes (15,78 m) vers le sud-est, vingt-sept mètres et soixante-quatorze (27,74 m) vers le sud et vingt-sept mètres et quarante-trois centièmes (27,43 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie cinq cent soixante-six mètres carrés et sept dixièmes (566,7 m²).

Le coin nord-ouest dudit immeuble est situé à une distance de deux cent dix mètres et treize centièmes (210,13 m) de l'intersection formé par la ligne de division des lots 72B et 73 B et par la ligne des hautes eaux du lac Deschênes.

Cet immeuble porte le numéro 750, route 170, Sagard (Québec) G0V 1N0.

Matricule : NR150 – 3824 16 4738
Lots : 10 Partie et 11 Partie
Propriétaire : Marc-André Gauthier
40, rue du Domaine
La Malbaie (Québec) G5A 0A5
Montant dû : 97,37 \$ (frais en sus)

1) Un immeuble de figure carrée, situé à Sagard, comté de Charlevoix (territoire non organisé de Charlevoix-Est), connu et désigné comme étant et composant une partie du lot dix (ptie 10) deuxième Rang (2^e Rang), au cadastre officiel du canton de Sagard, borné et décrit comme suit : vers le nord-ouest, vers le nord-est et vers le sud-est par une partie du lot 10 (propriété de Rosario Dufour), et vers le sud-ouest par une partie du lot 11 (propriété de Georgette Dufour); mesurant trois mètres et cinq centièmes (3,05 m) vers le nord-ouest, vers le nord-est, vers le sud-est et vers le sud-ouest; contenant en superficie neuf mètres carrés et trois dixièmes (9,3 m²).

Le coin ouest de cette parcelle (point-A) est situé à une distance de vingt-six mètres et soixante-six centièmes (26,66 m) du point d'intersection entre la ligne de division des lots 10 et 11 et l'emprise sud-est de la route 170 (point-C), laquelle distance est mesurée le long de ladite ligne de division des lots 10 et 11.

Ledit immeuble tel que montré sur un plan et une description technique faits et préparés par Philippe Maheux, arpenteur-géomètre, en date du 29 mai 1990 sous le numéro 568 de ses minutes (dossier no P90-54), qui demeurent annexés à l'original numéro 7 400 du notaire.

2) Un immeuble de figure rectangulaire, situé à Sagard, comté de Charlevoix (territoire non organisé de Charlevoix-Est), connu et désigné comme étant et composant une partie du lot onze (ptie 11) deuxième Rang (2^e Rang), au cadastre officiel du canton de Sagard, borné et décrit comme suit : vers le nord-est par une partie du lot 10 (propriété de Rosario Dufour), vers le sud-est, vers le sud-ouest et vers le nord-ouest par une partie du lot 11 (propriété de Georgette Dufour), mesurant dix mètres et soixante-sept centièmes (10,67 m) vers le nord-est, sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) vers le sud-est, dix mètres et soixante-sept centièmes (10,67 m) vers le sud-ouest, et sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre-vingt-un mètres carrés et trois dixièmes (81,3 m²).

Le coin nord de cette parcelle (point-B) est situé à une distance de vingt-quatre mètres et trente-huit centièmes (24,38) du point d'intersection entre la ligne de division des lots 10 et 11 et l'emprise sud-est de la route 170 (point-C), laquelle distance est mesurée le long de ladite ligne de division des lots 10 et 11.

Ledit immeuble tel que montré sur un plan et une description technique faits et préparés par Philippe Maheux, arpenteur-géomètre, en date du 29 mai 1990 sous le numéro 568 de ses minutes (dossier no P90-54), qui demeurent annexés à l'original des présentes, après avoir été reconnus véritables et signés comme tels par les parties avec et en présence du notaire.

Cet immeuble porte le numéro 2150, route 170 à Sagard (Québec) G0V 1N0.

DONNÉ À CLERMONT, CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE DIX-HUIT

Pierre Girard
Directeur général et secrétaire-trésorier